VIEUX SOUVENIRS.

(Suite et fin.)

Bruxelles.—Le Parc, qui se trouve dans le voisinage immédiat de la Place Royale, rappelle, avec ses massifs d'arbres, ses bassins, ses pelouses, ses statues en marbre et ses groupes en pierre, le jardin des Tuileries. Il sépare le Palais de la Nation, monument de très simple apparence où se réunissent le Sénat et la Chambre des Représentants, du Palais du Roi, dont l'aspect modeste, qui étonne, égale à peine une belle Préfecture de province. Le roi, en ce moment, n'est pas à Bruxelles, car je n'aperçois pas le drapeau que l'on hisse pour indiquer sa présence. Il m'importe peu d'ailleurs; je n'eus jamais, et pour cause, l'intention de lui faire visite. J'aime mieux une promenade au Bois de la Cambre. Cette forêt est au Bois de Boulogne, ce qu'est aux Tuileries le jardin du Parc.

De belles allées, un lac avec une île, une grotte, un pont de rochers, un petit jardin d'acclimatation, l'hippodrome tout voisin, cela suffit à dire que si la ressemblance n'est pas parfaite, du moins l'intention d'imiter ne peut être mise en doute. Ma promenade finie je visite les Musées, le Musée Ancien et le Musée Moderne, installés de façon assez grandiose, très riches en belles œuvres de tous les temps et de toutes les écoles. Je n'en veux pas, ici, refaire le catalogue. Aussi me dispenserai-je, tout en rendant un hommage collectif aux chefs-d'œuvres que j'y ai longuement admirés, d'en parler d'une autre façon.

——

Ma première visite, le lendemain est pour Sainte Gudule. Cette belle cathédrale, commencée dès les premières années du XIIme siècle, ne fut terminée que vers le milieu du XVIIme. De là, dans toutes ses parties, une variété de styles correspondant à la diversité des époques, qui en fait un monument du plus curieux intérêt. La façade, avec son portail, orné de statues et de hautes tours quadrangulaires, rappelle Notre Dame de Paris. L'intérieur, disposé en forme de croix latine, est d'une simplicité grandiose qui fait impression.

Les bas-côtés sont séparés de la nef centrale, longue de 40 mètres, par des colonnes massives, sans ornements, auxquelles sont adossées des statues colossales en pierre. La chaire en bois sculpté est un admirable chef d'œuvre.

D'ailleurs, dès le premier jour de mon voyage en Belgique, j'ai pu admirer à Namur même, dans la cathédrale Saint-Aubin, la perfection que la sculpture sur bois a atteinte dans ce pays. La chaire de Sainte Gudule dépasse peut-être, cependant, ce qu'en ce genre j'ai vu jusqu'ici. Les sculptures représentent Adam et Eve, chassés du Paradis Terrestre: les rampes de l'escalier sont formées de troncs d'arbres et de feuillages, avec des animaux, au milieu desquels je remarque un paon, du côté d'Eve, et un perroquet du côté d'Adam!! Cela veut-il dire qu'aux premiers jours du monde, l'orgueil fut à la femme, et le bavardage à l'homme? Deux magnifiques chapelles entourent le chœur. La chapelle du Saint Sacrement du Miracle, fut bâtie au XVIe siècle en mémoire d'une histoire miraculeuse, que racontent les vitraux; d'hosties volées par les Juifs et qui percées à coups de poignards, se mirent à jeter du sang. La seconde chapelle, la chapelle de Notre Dame de Délivrance est surtout célèbre par ses verrières éblouissantes dont on a pu dire qu'elles forment de véritables tableaux de l'école de Rubens, auquel même, pendant longtemps, on les a attribuées.

Sainte Gudule n'est pas la seule belle église de Bruxelles. Je ne veux pourtant pas consacrer aux autres une description qui manquerait d'intérêt. La sécheresse de ces notes ne pourrait dire les beautés que j'y découvre et l'impression que j'y ressens.

Cette impression le cèda pourtant à l'effet que produit en moi le Palais de Justice. La façade principale, de grandiose apparence, se dessine, flanquée de deux ailes, tout au bout de la rue de la Régence, et je suis, à mesure que j'approche, frappé des immenses proportions de l'édifice tout entier. C'est, assurément, le plus grand monument que je connaisse. J'ajoute, tout aussitôt, qu'il est un des plus grands qui existent. Sa superficie totale est de 24,600 mètres carrés, et le gardien qui me sert de *cicerone*, savant de l'érudition qu'il à acquise dans les guides, me fait remarquer que cette superficie dépasse de 3,400 mètres l'église de Saint-Pierre de Rome. Cet immense palais de justice se dresse sur un plateau élevé et domine toute la ville. Au dessus du corps du bâtiment s'étèyent en terrasses, une construction carrée entrouvée de colonnes, une rotonde à colonnes, avec des statues colossales, en harmonie avec la destination de l'édifice, et un dôme qui ne s'élève pas à moins de 122 mètres au dessus du niveau du sol. Aussi l'effet, dans l'ensemble, et de l'extérieur, est-il des plus imposants.

Les dispositions intérieures répondent à cette impression. Qu'on en juge par ces simples chiffres: le Palais renferme vingt-sept grandes salles d'audience, de réunion ou de bibliothèque, deux cent quarante-cinq pièces diverses, de dimensions moindres, et huit cours. La salle des Pas Perdus ne mesure pas moins de 3600 mètres carrés; elle est longue de 90, large de 40, haute de 97. J'ai cru devoir rapporter rapporter ici tous ces chiffres, car ils disent plus, dans leur sécheresse apparente, que la plus enthousiaste des descriptions. Les visiteurs sont nombreux; touristes étrangers et habitants des environs. Nous parcourons par bandes sous la direction d'un gardien, les salles les plus remarquables: la Cour d'Assises, très grande et sévère, avec ses marbres noir et vert, son plafond à caissons en chêne sculpté, d'ailleurs, sauf la différence des proportions, disposée tout à fait comme les notres: la Cour de Cassation, où la justice semble se faire plus gracieusement souriante, avec des marbres noirs et rouge; la salle des séances solennelles de la Cour d'appel, de toutes, peut être, la plus belle, ouverte sur un large balcon d'où l'œil découvre une vue magnifique sur Bruxelles et les environs de la ville. Le Palais de justice est le plus grand monument de notre siècle; il est le plus beau de Bruxelles. Cela m'excuse d'en avoir si longuement parlé.

D'ailleurs, cette description doit clore ce que je voulais dire des monuments de Bruxelles: une mention seulement encore à la Bourse, magnifique édifice du style de la Renaissance, d'une grande richesse d'ornementation, et j'en ai fini avec des énumérations, qui ne pourraient en se prolongeant, manquer de devenir ennuyeuses. On ne raconte Bruxelles qu'en refaisant les guides, de même qu'on ne peut, je l'ai dit, dépeindre les chefs-d'œuvre de ses Musées, qu'en refaisant les catalogues. Je renonce même à parler d'une curiosité unique en son genre, le Musée Wiertz, consacré tout entier aux œuvres du peintre de ce nom, où s'entassent des toiles colossales et fantastiques, des tableaux pleins de grâce, des bizarreries surprenantes, où je suis, tour à tour, saisi d'admiration enthousiaste et d'étonnement attristé.

——

Je reste deux jours encore à Bruxelles. J'apprécie et aime de plus en plus, à mesure que je fais avec elle complète connaissance cette ville animée, si coquette à la fois et si belle. Les distractions y abondent. Il est doux d'y vivre et même l'intensité de la vie intellectuelle parait ne pas le céder au charme de l'autre vie, celle qui tient au souper, au bon gite... et au reste. On a exactement défini Bruxelles en disant que c'est un petit Paris, et quand je me retrouve dans le grand, je ne puis, tout à fait oublier l'autre. Ce fut, durant les quelques jours que j'y passai une fin délicieuse d'un délicieux voyage.

J'ai raconté celui-ci, sans prétention, au hasard de mes souvenirs, sur des notes rapidement prises. Peut-être, à de certaines pages, mon admiration parait-elle excessive. Elle ne cessa jamais d'être sincère. Mon insuffisance fut seule en faute de n'avoir pu racoater toutes les merveilles et de n'avoir pu traduire toutes les impressions.

FIN.

YAN DE LESCA.

Mondanités.

Nous sommes décidément dans la période la plus gaie de la saison, celle des fêtes carnavalesques. Quel spectacle enchanteur présentait l'Opéra Français la semaine dernière à l'occasion des deux bals véritablement splendides qui y ont eu lieu. La plus brillante compagnie s'y était donné rendez-vous et l'amphithéâtre qui se prolongeait tout autour rassemblait à une immense corbeille de fleurs où brillaient au premier rang la reine et ses demoiselles d'honneur.

Les centaines de lumières qui descendaient de la voûte faisaient de ce spectacle quelque chose d'éblouissant. Quel enthousiasme, quand au lever du rideau, s'est avancée gaiement, au bruit des timbales, trompettes et autres instruments de musique, une troupe d'hommes aux figures si étrangement rébarbatives, ou si grotesquement graves que l'on en arrivait à se demander s'ils n'étaient pas plutôt des images fantastiques comme celles qu'on entrevoit parfois dans un rêve que des représentations d'êtres vivants. Leur entrée a été le signal de la gaieté. L'orchestre qui planait sur le tout détachait de force les pieds du parquet, et les plus parcesseux se sentaient électrisés. Aussi avec quel entrain a-t on dansé!

Lundi soir aura lieu chez M et Mme D. A. Chaffraix un cotillon en l'honneur de Mlle Mignonne Lelong.

Le mariage de Mlle Ada Danjean et de M. Pritchard LeSassier sera célébré à l'église de l'Immaculée Conception, mercredi, à 4 heures et demie de l'après-midi.

La réunion des King's Daughters a eu lieu, vendredi, chez Mme J. P. Richardson.

Très beau dîner, mercredi dernier, chez M. et Mme G. Eastwick en l'honneur de la comtesse di Brazza.

Mlle Ruby Lalande passe l'hiver avec sa grand'mère Mme J. Rathbone.

Le mariage de l'Hon Hampden Story avec Mlle Kate Bradford sera célébré à Rayne, Lne, le 21 février.

M. A. Breton attend incessamment d'Europe sa mère et sa sœur qui viennent passer l'hiver à la Nouvelle-Orléans.

C'est en présence d'une nombreuse et brillante assemblée qu'on a célébré jeudi à cinq heures en la Cathédrale St-Louis, le mariage de Mlle Berthe Rauxet avec M. Edouard Barbé Charbonnet.

Tout à ce moment contribuait à donner un air de fête à la vieille basilique qui était encore décorée des bannières et oriflammes qui y avaient été disposées à l'occasion de l'arrivée de Mgr Chapelle. A ces décorations peu ordinaires s'ajoutaient celles du sanctuaire où s'étalaient à profusion les palmes et les fougères dont les tons divers étaient rehaussés par la brillante illumination des autels et des nefs.

La marche des Girondins a annoncé la venue de la mariée qui était accompagnée de son père M. Auguste Rauxet. Elle était précédée de ses deux demoiselles d'honneur, Mlles Lilly Charbonnet et Marie Rauxet, et des ushers: MM. Victor Wegan, M. G. Benit, Marcel Monrose, Loys Charbonnet, Pierre Vallon, Dr Hamilton Tebault et John Castell qui ouvraient la marche, M. Charbonnet avec son best man M. Arthur Hugher, attendait à l'autel la jeune fiancée.

Le Rév Père Mignot après avoir prononcé une éloquente allocution, leur a donné la bénédiction nuptiale. Pendant la signature du régistre, le Prof H Durel s'est fait entendre dans la délicieuse sérénade de Braga. La mariée, une jeune et jolie femme, aux traits d'une douceur exquise, portait une très belle toilette de satin duchesse. La jupe en était très simple, et le corsage légèrement échancré devant était garni de dentelles et de guirlandes de fleurs d'oranger.

Des épaules partaient deux draperies qui se rejoignant, formaient une traine de cour. Un voile de tulle illusion, retenu par une guirlande de fleurs d'oranger complétait ce costume. A la main elle tenait un très joli bouquet de roses blanches et de lys de la vallée. Les toilettes des demoiselles d'honneur étaient en soie blanche, avec corsage décolleté et à manches demi-longues recouvert de mousseline de soie.

La coffure consistait en une aigrette qu'encadrait un nœud de ruban blanc. Au retour de l'église une réception intime mais brillante a eu lieu chez les parents de la mariée.

M. et Mme Charbonnet partis, pour quelques jours, vont, à leur retour, demeurer avec M. et Mme Rauxet, avenue Esplanade.

Le Club des 40 a tenu sa réunion d'hier chez Mme D. A Chaffraix Mme P Richardson en était l'essayiste.

Très brillante la réception de Mlle M. Samuel, dimanche.

Une soirée d'enfants sera donnée demain par Mme James Kocke chez sa mère, Mme Jules Aldigé.

Le lieutenant et Mme Lutz Wahl et leur famille sont installés à Baton Rouge où ils vont désormais résider.

Mme de Roaldès a donné, jeudi, un lunch très élégant en l'honneur de Mlle Mignonne Lelong.

Les fiançailles de Mlle Marie Bruns avec M. Comeaux sont officiellement annoncées. Le mariage aura lieu au mois d'avril.

Jeudi soir, les Chevaliers de Momus donnent à l'Opéra Français leur bal annuel.

Une des jolies fêtes de la saison a été celle donnée mardi dernier par Mme Fitzpatrick en l'honneur de sa fille Mlle Frances qui est une des aimables débutantes de la saison. L'élite de la société néo-orléanaise se trouvait réunie dans ses beaux salons qui étaient artistiquement décorés de fougères et de palmes.

Mlle Fitzpatrick en faisait les honneurs, assistée de trois charmantes jeunes filles: Mlles Rita Lanaux, Emma Léaumont et Edna Trist. Aux accords d'un excellent orchestre on a dansé jusqu'à une heure très avancée, et la soirée a pris fin par un souper servi par petites tables.

M et Mme George Denègre ont donné samedi dernier un très beau dîner.

M. Edouard May est de retour de sa tournée en Europe.

On a célébré le 2 février, à l'église St-Augustin, le mariage de Mlle Thérèse Le Gardeur de Tilly avec M. Louis de Boisblanc. La cérémonie était absolument intime. Le Rév Père Subileau officiait. La mariée, une très jolie femme, portait une toilette de satin blanc garnie de dentelles et recouverte par un ample voile illusion que retenait un piquet de fleurs d'oranger.

C'est au bras de son oncle, le Col. Gustave Le Gardeur, qu'elle a traversé la nef pour se rendre dans le sanctuaire où l'attendait le marié avec son best man. A l'issue de la cérémonie religieuse une réception limitée aux parents et amis intimes a eu lieu chez Mme H. de Boisblanc.

Dimanche dernier souper très élégant chez le Dr et Mme Bruns.

La classe de coûture s'est réunie lundi dernier chez Mme O'Donnell. L'état de santé de M. Bohn n'a pas permis que l'on jouât le même jour la comédie dans laquelle Mmes O'Donnell et Gillis devaient figurer.

Dîner des plus élégants chez le Col et Mme Vincent.

Très réussie la fête qui a eu lieu mercredi chez Mme Jules Mazerat, en sa belle résidence de l'avenue Ursulines. Dans les vastes salons qui avaient reçu une décoration florale du meilleur goût l'orchestre faisait merveille et pendant de longues heures on dansé tout un essaim de charmantes jeunes femmes parmi lesquelles nous citerons: Mlles Alice Farnet Emma Leanmont, Alma Forstall, L. Monrose, A. Lemarie, Jeanne Marquez, Rose Aimée Voorhies, M. Stonse, M. Lebeuf M. Pilié, Lucie Olivier, Gragard, Poole, Ducongé, Mmes Pothier, Jung, Stonse Emile Lemarie; du côté des habits noirs; Messieurs Emile Carming, Tom Richardson, Hardy, Blake, Dobbins, Becknel, Genin, Jung, Dr Pothier, Dobbins, Demornelle, Lebeuf, P. Stonse, A. Stonse, Grngard, E. Loeliger, Walter Cook, B Marquez, Geo. Henderson, F Léanmont, Jules Jacob, Olivier et autres. Mlles Irma et Berthe Mazerat faisaient, avec une grâce tout aimable, les honneurs de leurs salons. A un buffet somptueusement garni étaient servis les rafraîchissements.

Des invitations ont été reçues pour la réception que donne master Dunbar Laplace samedi, le 19 février, de six et demie à neuf.

Grand dîner mardi dernier chez Mr Thebault.

Le champ de courses était le centre de l'élégance mardi dernier, nombre de de jeunes filles avec leurs chaperonnes y étaient accourues pour assister aux cour-es des jeunes gens qui ont eu lieu au milieu du plus grand enthousiasme.

Par suite de maladie, le dîner que Mme I. Delgado devait donner mardi, a été remis indéfiniment.

Très intéressante la musicale qui a eu lieu dimanche dans la matinée chez M. R. Irby.

Les membres du Whist Club se sont réunis jeudi chez Mme Whitney.

La réception donnée hier de 4 à 8 heures à Saxonhoim par M. et Mme Ben Story, et Mlle Nita Brown, a été favorisée par un temps radieux qui rendait idéale cette fête de campagne unique en son genre.

Remarquablement brillant le second vendredi de Mme Mollie Moore Davis, dont les salons sont un des plus charmants rendez-vous du monde élégant

Mme D. A. Vaught a donné mardi, un lunch très select.

Grand dîner hier chez M. et Mme Green en l'honneur de Mlle Mignonne Lelong.

Rappelons que c'est lundi que commence la fête donnée à la salle de l'Union Française au profit de l'église de Notre Dame du Sacré Cœur, fête qui durera trois jours; sous les auspices d'officiers tels que: M. et Mme J. V. Le Blanc, Mlle C. E. Lambias, Mlle Marie Dumestre, MM. R. Delord, S. J. Spear et L. Abadie, elle ne peut manquer d'être un succès. Le programme très alléchant est aussi très varié Il comprend en dehors des comédies et drames un concert auquel se feront entendre nombre de nos meilleurs amateurs.

Un grand dîner a eu lieu hier chez Mlle Hellwege.

Le Col. et Mme Barnett arrivés de Shadyside sont descendus à l'hôtel St Charles.

L'impromptu Cotillon qui a été dansé mardi dernier avec l'entrain habituel était dirigé par M. E. Reep et formé par MM. Eshleman et F. De Buys.

Excessivement intéressante la dernière réception de Mme Delos C. Mellen au cours de laquelle on a fait d'excellente musique. Les solos de violon de M. R. Salomon ont été très applaudis.

Le bal donné mercredi soir chez M. et Mme Levy, compte parmi les plus beaux de la saison. Les salons étaient superbement décorés de palmes, de fougères et d'une grande variété de fleurs. Nommer ceux qui en étaient, serait nommer toute la haute société.

Mme W. Hammond avait convié, hier, quelques personnes à un superbe lunch.

A la réunion du Whist Club qui a eu lieu lundi chez Mme D. A. Chaffraix, le prix a été gagné par Mme Henri Beer.

Lundi, Mme Mehle donnait pour sa fille Mlle Lily, un lunch de cent couverts.

Samedi dernier une partie de Progressive Euchre des plus intéressantes a eu lieu chez M. et Mme A. Lemore, de l'avenue Esplanade.

Le Dr Henri Bayon est de retour d'un court séjour à Covington, Lne.

Master René Pelletier a lancé des cartes d'invitation pour une fête qui sera donnée à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, lundi, le 14 février, de 6 heures 30 à 10 heures à la résidence de ses parents, 1325 rue Domaine.

BLANCHE.

GRAINS DE BON SENS.

Une élection il y a 1800 ans.

Voulez-vous savoir ce qu'était une élection à Pompéi en l'an de grâce 79, juste au moment où cette ville fut ensevelie sous les laves du Vésuve?.... Lisez les *graffiti*.— inscriptions gravées sur les murs — que l'on a retrouvés presque intacts dans les dernières fouilles opérées en 1895.

C'est d'abord l'ouverture de la période électorale, la convocation officielle des électeurs appelés à prendre part au scrutin pour l'élection de deux édiles et de quatre décemvirs: on leur rappelle que chacun d'eux doit inscrire le nom de son candidat sur une tablette remise par le magistrat, après quoi le défilé aura lieu par curie sur un petit pont de planches assez étroit pour qu'il n'y puisse passer qu'une seul personne à la fois et au bout duquel se tiendra le délégué choisi par le peuple pour recevoir les bulletins et les mettre dans l'urne.

C'est ensuite un placard énumérant les conditions de l'éligibilité et de l'électorat et rappelant aux candidats que leur premier acte doit être de faire une déclaration entre les mains des magistrats.

Puis ce sont les affiches des candidats avec leur profession de foi, l'exposé des titres qu'ils se croient à la confiance des électeurs et des services qu'ils peuvent leur rendre, puis enfin d'autres affiches émanant de certains groupes et de certaines corporations—notamment celle des *Capaunes*—recommandant en de chauds commentaires, telles ou telles candidatures.

Tout cela, vous le voyez, ne diffère pas sensiblement de ce qui se pratique chez nous, même en ce qui concerne certaines immixtions et certaines influences électorales, car les *capaunes* d'alors sont les mastroquets d'aujourd'hui.

Pourtant—il faut bien le dire —il y a une différence entre les élections pompéiennes et les nôtres, c'est qu'à Pompéi il n'était pas d'usage de diffamer et d'injurier ses adversaires. On vantait bien sa marchandise, mais sans dénigrer celle des autres et le *mur* de la vie privée que s'efforça plus tard d'édifier Guilloutet existait alors sans que personne essayât de sauter par-dessus.

Les choses ont beaucoup changé depuis ce moment-là, et le fait est qu'en dix-huit siècles elles ont eu le temps de changer. Mais il eût été désirable que ce fût pour s'améliorer et ce n'est point, hélas! le cas, car du changement qui a eu lieu dans les mœurs électorales, on ne peut vraiment pas dire que ce soit un progrès.

EMILE ZOLA,

L'ECRIVAIN FRANÇAIS BIEN CONNU.

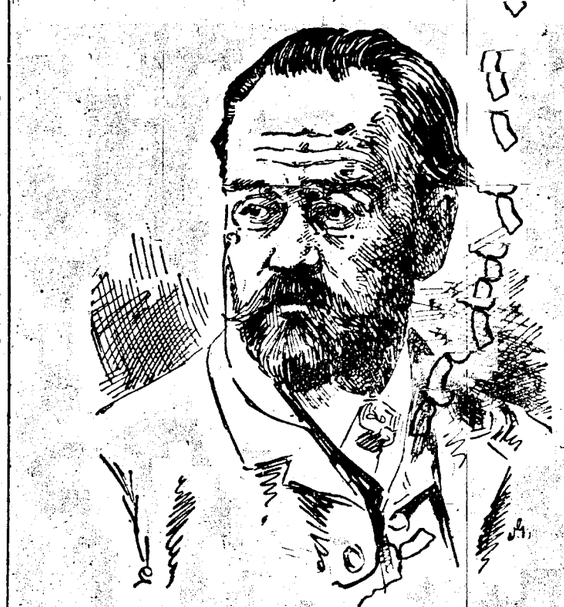

VIN MARIANI—L'Elixir de vie qui combat la débilité humaine, la seule cause véritable de tous les maux—une vraie fontaine scientifique de jeunesse qui, en donnant la vigueur, la santé et l'énergie, créerait une race nouvelle et supérieure.

EMILE ZOLA.

Jamais vin n'a été plus hautement ni plus justement vanté que le

VIN MARIANI,

le fameux tonique pour le corps, les nerfs et le cerveau

Des Hommes surmenés par le travail, des Femmes délicates et des Enfants maladifs.

Le **VIN MARIANI** est recommandé par la Faculté Médicale dans l'univers entier. Il est surtout recommandé pour les affections nerveuses, les maux de la gorge et des poumons, la dyspepsie, la phthisie, la débilité générale, la malaria, les maladies où il y a dépensation de forces et la grippe.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS.

Le Vin Mariani donne des Forces.

OFFRE SPECIALE.—A tous ceux qui écrivent mentionnant le N. Y. SUN, nous envoyons un livre renfermant les portraits et leurs attestations, des EMPEREURS, des IMPERATRICES, du PRINCE DE GALLES, des CARDINAUX, ARCHEVEQUES et autres personnes de distinction.

MARIANI CO.,

52 West 15th Street, New York.

Paris, 41 Boulevard Haussmann; Londres, 83 Mortimer Street; Montréal, 28-30 rue Hôpital.

13 fév—

H. J. BRUNING

MAGASIN DE MEUBLES

No 206 Rue Royale,

ENTRE LES RUES DOUANE ET BIENVILLE.

Meubles de Première Qualité et au plus bas prix, en Acajou, Noyer, Chêne, Bois de Rose, etc., etc.

Avant d'aller autre part, venez nous voir et nous vous promettons de vous satisfaire.

Les ordres pour la campagne recevront une attention toute spéciale.

13 fév—1f

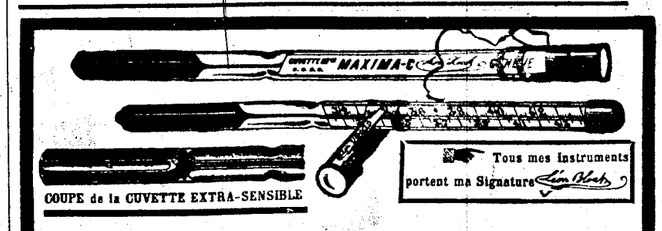

THERMOMÈTRES

MÉDICAUX de Léon Bloch

NOUVEAU SYSTÈME EXTRA-SENSIBLE

(BREVETÉ en France et à l'Étranger)

***Présenté à l'Académie de Médecine de Paris par M. le Dr* DUJARDIN-BEAUMETZ**

Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

A Paris, chez l'Inventeur BLOCH, 5, place de la République

Dépôt à la *Nlle-Orléans*, J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix lots de terre dans le Premier District,

Sur les rues Cleveland, Olympia et St-Patrick.

Jugement, Billets et Stocks

De la N. O. Land Co., Southern Athletic Club et Caronde'et Canal and Navigation Company.

A L'ENCAN.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 9 février 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:—

Stocks, etc., etc.

1° Sept (7) actions du fonds capital de The New Orleans Land Company.

2° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de The Carondelet Canal and Navigation Company.

3° Onze (11) actions du fonds capital du Southern Athletic Club.

4° Un jugement contre F. E. Guidry pour la somme de Deux Mille Cent Quatre-vingt-sept ($2,187 00) dollars, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du 18 juin 1891, rendu dans le procès No 37,997 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

5° Un billet consenti par Frank F. Levis pour trois cent trente deux 85/100 ($332 85/100) dollars garanti par un billet de A. Mallbrough, de Thibodaux, pour $336 37/100 comme sécurité

6° Un billet de E. T. Manning pour $300 00/100.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

Propriétés Foncières.

1° Neuf lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Jackson, maintenant Cleveland, Murat et Olympia, désignés par les Nos 1 à 9, contigus les uns aux autres et formant le coin des rues Cleveland (autrefois Jackson) et Olympia et mesurant ensemble d'après un devis dressé par J. A. D'Hémecourt annexé à l'inventaire dans la succession de Thos Lynch, 194 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Jackson) 202 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Olympia, 315 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne et 224 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, laquelle est diagonale, toutes ces mesures étant plus ou moins.

2° Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 332 bornée par les rues Cleveland, St Patrick, Palmyra, et Bernadotte mesurant 45 pieds de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 63 pieds de l'encoignure des rues Cleveland et St Patrick, toutes ces mesures étant plus ou moins.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, avec billets garantis par l'usufruitier et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1898 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Morgan Gurley, Esq., notaire.

13 fév—13 20 27—Mars 6 13 17

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Placement Attrayant et Rémunératif.

Le Gentil Cottage Double (élevé)

No 2300 rue Laharpe, encoignure Touti.

Avec Vaste Lot contigu sur la rue Laharpe.

In re Succession de Mme Célina Graugnard, veuve de Gaston Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau 727 rue Commune, le JEUDI, 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 629 rue Commune en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, in re et pour le compte de la succession de Mme Célina Graugnard, veuve de Gaston Barq, (Docket No 41,057) il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies privilèges, etc., tels des sus y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Tout, Laharpe et Rocheblave, désignés comme lots Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté le 22 février 1837. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Laharpe, sur 125 pieds de profondeur, mesure américaine. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Touti. Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage double à deux corps de logis élevé, désigné par le numéro municipal 2300 rue Laharpe, encoignure Touti. Le rez-de-chaussée est partiellement subdivisé et peut à très peu de frais être fait extrêmement confortable et attrayant. Le lot vacant contigu est spacieux élevé et admirablement désigné pour un cottage double ou simple. Le voisinage s'améliore rapidement, et il est à proximité de marché, églises et écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spécial, et lien de vendeur. Les améliorations devant être assurées, assurées aux frais de l'acquéreur, pour au moins le montant dû sur les dits billets et la police transférée au porteur des dits billets. L'acquéreur devant payer les taxes de 1898. L'acte de vente devant contenir la clause des 10 0/0 d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer le paiement du montant du billet ou des billets avec intérêt.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John G. Enstis, notaire.

Un dépôt de 10 0/0 sera exigé au moment de l'adjudication.

13 fév—13 20 27—mars 6 13 17

VENTE PAR LE SHERIF.

Mme Elizabeth Estalote vs Philip Guarino.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 35,742.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine MERCREDI, 23 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, neuf paires de souliers faits à la main, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable de la première Court de Cité.

13 fév—13 18 23

E. S. Stoddard vs W. B. Fahey.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 35,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magazine, le MERCREDI 23 février 1898, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., et une vache rouge.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

ED. P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité.

13fév—13 18 23